



## INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL *en cas de déclenchement de "PLAN CANICULE"*

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence pour les personnes isolées et vulnérables à domicile, la demande peut être faite par écrit en retournant à Madame le Maire, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, au CCAS, 1 avenue Wladimir d'Ormesson, le document ci-dessous :

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

94490 Ormesson sur Marne

**Date de naissance :**

**Téléphone :**

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :**

**Le cas échéant, coordonnées du service intervenant à domicile :**

**Dates d'absence de juin à septembre :**

**Qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (personne de plus de 65 ans, de plus de 60 ans reconnue Inapte au travail, ou personne adulte handicapée) :**

**Le cas échéant, nom et qualité de la tierce personne qui a effectué la demande d'inscription :**

**Date de la demande :**

**Signature :**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la mise en œuvre du plan canicule. Les destinataires des données sont : le CCAS, la Police municipale, les autres services communaux et les bénévoles qui interviennent dans le cadre du plan canicule.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CCAS, 1 avenue Wladimir d'Ormesson-sur-Marne, 94490 Ormesson-sur-Marne.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.